

LE 28 SEPTEMBRE, LUTTER ENCORE ET TOUJOURS POUR LE DROIT À L'AVORTEMENT



Après de nombreuses années de combat, la loi autorisant l'IVG est promulguée en 1975. Cinquante ans plus tard, la lutte pour le droit des femmes et des minoriséEs de genre à disposer de leurs corps n'est pas terminée. L'inscription de la « liberté » d'avorter dans la constitution ne doit pas nous faire oublier que les budgets austéritaires successifs du gouvernement Macron attaquent frontalement et concrètement ce droit. Après le succès du 10 et du 18 nous devons continuer dans la rue à nous faire entendre : le 28 septembre, journée internationale pour le droit à l'avortement, nous nous mobiliserons !

LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE !

La destruction du service public de santé menace concrètement l'accès à l'avortement. Plus de 130 centres IVG ont fermé en 15 ans, provoquant l'allongement des délais pour accéder à l'IVG. Ainsi, 5000 femmes sont chaque année contraintes d'aller avorter à l'étranger. Dans la Drôme, un centre de santé sexuelle de proximité a fermé pour « effort budgétaire ». Dans le Loiret, le Planning familial perd 10 % de sa subvention par le conseil départemental. Et ça ne va pas en s'arrangeant avec le projet de budget austéritaire, car les baisses de budget touchent en premier lieu les femmes : attaquer le budget, c'est aussi attaquer nos droits !

EN FRANCE COMME AILLEURS, LUTTER CONTRE L'EXTRÊME-DROITE

La menace de l'extrême droite plane partout. Lorsqu'elle arrive au pouvoir elle attaque en premier lieu nos droits reproductifs, et cela se confirme aux États-Unis, en Pologne, en Hongrie, en Italie...

Aux États-Unis, plus d'une dizaine d'États ont prohibé l'accès à l'avortement. En Italie, des groupes anti-IVG peuvent entrer dans les cliniques. Équateur, Malte, Salvador... nombreux sont les pays où l'avortement est interdit. En bafouant ce

droit fondamental, le contrôle du corps des femmes prime sur nos vies : une femme meurt toutes les neuf minutes d'un avortement clandestin. Les femmes avortent, que ce soit interdit ou non ! En France, la double clause de conscience persiste et nous sommes encore et toujours dans l'impossibilité de choisir notre méthode d'avortement.

CONTRÔLER LE CORPS DES FEMMES, JUSQU'À DETRUIRE 10 MILLIONS D'EUROS DE CONTRACEPTIFS

Les réactionnaires n'attaquent pas seulement l'accès à l'avortement mais aussi l'accès à la contraception, car sur le fond il s'agit d'abord d'organiser le contrôle du corps des femmes. Cet été, Trump a décidé de faire incinérer des contraceptifs féminins non périmés destinés à des pays africains via l'USAID (Agence des États-Unis pour le développement international). Ce sont 1,4 million de femmes et filles qui se voient privées de leurs droits d'avoir des enfants ou non et de se protéger face aux IST. Ces contraceptifs sont gardés en Belgique et devraient être incinérés en France si celle-ci l'autorise. La pression doit continuer, notamment sur le gouvernement français qui se prétend impuissant dans cette situation et entretient la plus grande opacité sur cette affaire.

LE 28 SEPTEMBRE. RÉAFFIRMER « MON CORPS, MON CHOIX ! »

Pour ces raisons et bien d'autres, il nous faut continuer de lutter pour que, sur tout le territoire, toutes les personnes souhaitant avorter puissent le faire de manière libre, sécurisée et gratuite. Le 28 septembre, retrouvons-nous nombreuxSEs dans les manifestations ou rassemblements en solidarité avec les femmes du monde entier et pour défendre le droit fondamental à l'avortement et à la contraception !



Montreuil, le 25 septembre 2025

l'Anticapitaliste
lanticapitaliste.org hebdo mensuel émission

contact@npa2009.org